

» PRESSE NATIONALE

Politique ↗



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES / ALASSANE OUATTARA : « JE SOUHAITE QUE LES RÉSULTATS SOIENT CONFORMES À CE QUE LES IVOIRIENS SOUHAITENT »

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a accompli son devoir civique, le samedi 27 décembre 2025, en prenant part au scrutin législatif. Accompagné de la Première Dame, Dominique Ouattara, le Chef de l'État a voté au Lycée Sainte-Marie de Cocody, dans un climat de calme et de sérénité. À sa sortie du bureau de vote, le premier citoyen ivoirien s'est réjoui d'avoir accompli cet acte républicain, qu'il a qualifié de devoir fondamental pour tout citoyen. Il a saisi l'occasion pour inviter l'ensemble des Ivoiriens à se rendre massivement aux urnes afin de contribuer au renforcement de la démocratie. « Je viens de voter comme vous pouvez le constater. C'est un devoir citoyen et je suis heureux de l'avoir fait », a déclaré le Président Ouattara, avant d'ajouter : « Je souhaite que les résultats soient conformes à ce que les Ivoiriens souhaitent ».



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES / COULIBALY-KUIBIERT IBRAHIME, PRÉSIDENT DE LA CEI : « NOUS SOMMES SATISFAITS DU SCRUTIN »

Les élections législatives du 27 décembre se sont déroulées dans l'ordre, la discipline et le calme sur toute l'étendue du territoire national. En dépit de quelques incidents, la Commission électorale indépendante (CEI), organisatrice des élections en Côte d'Ivoire, est satisfaite. Ce sentiment de satisfaction a été exprimé par le président de l'institution en charge des élections, Coulibaly-Kuibert Ibrahime, au terme d'une tournée dans les bureaux de vote à Port-Bouët, Marcory et Cocody. « Les choses se passent conformément à la loi. C'est ce qui est le plus important. Mais viendra l'heure des bilans. Nous sommes satisfaits, et ce n'est pas parce que nous sommes satisfaits qu'il n'y a pas quelques incidents ça et là. Mais ces incidents sont mineurs, au point de ne pas affecter le bon déroulement du processus », a-t-il déclaré au terme de son périple.



COULIBALY-KUIBIERT SUR LES CAS DE FRAUDE OU INCIDENTS : « UNE IRRÉGULARITÉ SIMPLE N'EMPORTE PAS ANNULATION »

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibert, a accompli son devoir citoyen, samedi 27 décembre 2025, au Lycée Sainte Marie de Cocody. Au terme de son vote, le magistrat hors hiérarchie a fait des précisions sur les éventuels cas de fraude ou incidents qui pourraient entacher la sincérité du scrutin et entraîner une décision d'annulation du vote. « Une irrégularité simple n'emporte pas annulation. Ce sont celles qui affectent la sincérité, et la sincérité c'est la volonté de l'électeur. Est-ce qu'on a voulu tromper l'électeur ? Si on n'a pas voulu tromper l'électeur, même si c'est une irrégularité, ça n'emporte pas annulation », a précisé le patron de la CEI, avant d'ajouter : « A chaque fois qu'il y a un incident, nous venons couvrir l'événement et puis reprendre les choses. Mais il n'y a pas d'incident majeur ».

Economie ↗

45% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE À L'HORIZON 2030 : LE SOLAIRE AU CENTRE DU PROJET

La Côte d'Ivoire a pris part, du 29 novembre au 11 décembre 2015, en France, à la 21e Conférence des parties (COP). De retour de cette importante réunion sur le climat, la Côte d'Ivoire, à travers le ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, s'est attelée à définir ses Contributions déterminées au niveau national (CDN). Le pays a donc pris le pari de réduire de 30,41% ses émissions de Gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030. Une véritable gageure qui, évidemment, l'a poussé à mettre en place une stratégie qui devrait lui permettre, à l'horizon 2030, de relever à 45% la part des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Aucune piste n'est négligée ; que ce soit le solaire (photovoltaïque et thermique), l'éolien, l'hydraulique (barrages, marées), la géothermie (chaleur de la terre), la biomasse (bois, déchets organiques, biogaz) et le nucléaire civil, des études sont menées pour tirer le meilleur parti.

CAMPAGNE DE COMMERCIALISATION 2025/2026 DU CAFÉ-CACAO : PRÈS D'UN MILLION DE TONNES DE FÈVES DE CACAO DÉJÀ ACHETTÉES AUX PLANTEURS, SELON LE CCC

La campagne de commercialisation 2025/2026 du café-cacao en Côte d'Ivoire, lancée le 1er octobre 2025, est entrée dans une phase de croisière, avec près d'un million de tonnes de fèves de cacao déjà achetées aux planteurs et acheminées vers les ports d'Abidjan et de San Pedro. L'information consultée dimanche 28 décembre 2025, par L'inter, souligne que pour la saison 2025/2026, les prévisions de production, tant du Conseil du café-cacao (CCC) que des industriels, sont estimées à environ 1,4 million de tonnes à fin mars 2026. À ce jour, ce sont donc près de 70 % de cette production attendue qui ont déjà été évacués vers les deux ports ivoiriens. Une performance qui se traduit concrètement par plus de 2 800 milliards de FCFA déjà engrangés par les producteurs de cacao en seulement trois mois d'activité.

TARIFÉ : LE MINISTRE VAGONDO DIOMANDÉ INAUGURE LE PREMIER COMMISSARIAT DE POLICE

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Diomandé, a procédé, le vendredi 26 décembre 2025, à Tafiré, à l'inauguration du premier commissariat de police de la localité. Une cérémonie couplée au lancement officiel de l'opération Épervier 11, initiative gouvernementale destinée à renforcer durablement la sécurité intérieure et à consolider la police de proximité. La cérémonie s'est tenue en présence des autorités préfectorales et militaires, des élus et cadres de la région du Hambol, des chefs traditionnels et guides religieux, ainsi que d'une forte mobilisation des populations venues de Tafiré et des localités environnantes. Le ministre a exprimé sa reconnaissance aux populations pour leur adhésion constante aux actions de l'État. Il a également salué l'engagement du Vice-président de la République, Tiémoko Meyliet Koné, dont l'action en faveur de la stabilité institutionnelle, de la cohésion nationale et du développement territorial demeure une source d'inspiration.

OPÉRATION « ZÉRO CLINIQUE ILLÉGALE D'ICI 2025 » : PRÈS DE 2 000 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES ILLÉGAUX FERMÉS

Un bilan et des perspectives ont été dressés pour l'opération « Zéro clinique illégale d'ici 2025 », initiative majeure du ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU, le mardi 23 décembre 2025, au Plateau, lors d'une conférence animée par Dr Marie-Josèphe Bitty, Directrice des établissements privés et des professionnels de santé (DEPPS). A cette occasion, celle-ci a révélé la fermeture de plusieurs centaines d'établissements sanitaires exerçant dans l'illégalité. « Sur le plan opérationnel, ce sont 1 997 établissements sanitaires illégaux qui ont été fermés entre 2023 et 2025 ; 1 547 établissements ont été régularisés et sont désormais en conformité ; plus de 2 100 professionnels de santé ont été inscrits aux registres professionnels et dotés de cartes professionnelles ; un dispositif de gestion des plaintes et d'alertes (réseaux sociaux, numéro dédié) a été mis en place pour renforcer la participation citoyenne », a-t-elle indiqué.

« ÉPERVIER 10 » / LUTTE CONTRE LE GRAND BANDITISME ET L'INSÉCURITÉ : 100 TONNES DE FAUX MÉDICAMENTS ET 5 TONNES DE CANNABIS SAISIES

L'opération « Épervier 10 » lancée, le jeudi 7 novembre 2024, a permis de maintenir, selon nos sources, la quiétude des populations, consolider les acquis des opérations antérieures et lutter contre les enfants en conflit avec la loi, en coordination avec les autres forces, à savoir la gendarmerie nationale et les Forces armées de Côte d'Ivoire (FACI). Cette mobilisation des Forces de défense et de sécurité (FDS) dans la période de janvier 2025 à décembre 2025 a permis d'obtenir des résultats probants. En effet, concernant la lutte contre la consommation, le trafic des drogues et des stupéfiants, ces forces ont interpellé 639 personnes, qui ont été toutes déférées. Ces forces ont détruit 821 « fumoirs ». Bien avant, elles avaient saisi plus de 100 tonnes de faux médicaments et 5 tonnes de cannabis saisies, ainsi que diverses drogues.

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE : DE NOUVELLES FORMES DE VIOLENCES MISES EN LUMIÈRE

La Côte d'Ivoire a participé à la campagne mondiale des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre (VBG), du 25 novembre au 10 décembre 2025. Cette édition a été marquée par un engagement national. Elle a été pilotée par le Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre (PNLVBG) et soutenue par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Côte d'Ivoire. Elle s'est distinguée par des actions concrètes sur le terrain, mettant un accent particulier sur l'accès aux services pour les survivantes. Tout au long de cette période de sensibilisation, l'UNFPA Côte d'Ivoire a soutenu une série d'activités à l'échelle nationale. Ces initiatives ont impliqué les collectivités locales, les ministères et les organisations de la société civile. De nouvelles formes de violences ont, à l'occasion, été mises en lumière.

DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS CULTUREL ET CINÉMATOGRAPHIQUE : DES ÉCHANGES FRUCTUEUX ENTRE FRANÇOISE REMARCK ET LE RÉALISATEUR FRANÇAIS ALAIN ROCCA

La ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, a reçu, le 18 décembre 2025, en audience à son cabinet sis au Plateau, le célèbre producteur, réalisateur et acteur français, Alain Rocca, informe un communiqué transmis à L'inter le dimanche 28 décembre. D'importants sujets d'ordres culturel, cinématographique entre autres étaient au menu de cette rencontre. Entre autres points abordés, figure le développement de l'industrie cinématographique ivoirienne. « Nos échanges ont porté sur le cinéma, secteur prioritaire pour le ministère de la Culture et de la Francophonie, au cœur de la politique et de l'économie culturelles, aux côtés de la musique, de la mode et du design. Cette ambition se concrétise par l'initiative "Côte d'Ivoire, Terre de tournages" », a indiqué la ministre.

CAN 2025 - GROUPE F : LA CÔTE D'IVOIRE ET LE CAMEROUN SE NEUTRALISENT À MARRAKECH

La Côte d'Ivoire et le Cameroun se sont séparés sur un score de parité (1-1), le dimanche 28 décembre 2025, au Grand Stade de Marrakech, lors de la deuxième journée du groupe F de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025. Un résultat qui maintient les deux sélections à égalité de points (4), au terme d'un match engagé et disputé. Le rythme s'est intensifié au retour des vestiaires. La Côte d'Ivoire est récompensée de sa domination. Bien servi aux abords de la surface, Amad Diallo déclenche une frappe puissante et précise qui ne laisse aucune chance au gardien camerounais (51e). A la 56e minute, Junior Tchamadeu profite d'un moment d'inattention de la défense ivoirienne pour égaliser et relancer la

rencontre. Au coup de sifflet final, le score reste inchangé (1-1). « C'était un vrai match de Coupe, avec beaucoup d'intensité. Un nul logique pour la suite de la compétition », a résumé le sélectionneur ivoirien Emerse Faé.

» VU SUR LE NET

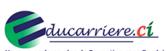
Politique ☰



LÉGISLATIVES 2025 EN CÔTE D'IVOIRE : LE TAUX DE PARTICIPATION PROVISOIRE EST DE 32,34 % (OFFICIEL)

Le président de la Commission Électorale Indépendante (CEI), Ibrahime Coulibaly-Kuibiert, a dévoilé les premiers chiffres de la participation aux élections législatives et s'est félicité du climat de sérénité qui a prévalu sur l'ensemble du territoire, dans une déclaration tard dans la soirée du 27 décembre 2025. Selon les données officielles partielles évoquées par M. Coulibaly-Kuibiert, le taux de participation provisoire s'établit à 32,34 %. Ce chiffre s'inscrit dans une tendance structurelle propre au paysage électoral ivoirien, a-t-il soutenu. Le président de la CEI a d'ailleurs tenu à mettre ce chiffre en perspective, rappelant qu'en dehors de l'élection présidentielle — qui mobilise traditionnellement les foules — les scrutins locaux et législatifs enregistrent souvent une affluence plus modérée. Alors que le dépouillement se poursuit dans les différentes circonscriptions, l'attention se porte désormais sur la compilation des résultats.

Economie ☰



RESSOURCES HALIEUTIQUES : LE SECTEUR CRÉE DES EMPLOIS ET RENFORCE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

De 2011 à 2024, le secteur des ressources halieutiques s'est affirmé comme un levier important de création d'emplois en Côte d'Ivoire. Il participe également au renforcement de la sécurité alimentaire. Dans les sous-secteurs de la pêche et de l'aquaculture, ce sont à ce jour 680 000 emplois qui ont été générés, dont 100 000 emplois directs et 580 000 emplois indirects. « La pisciculture est un métier d'avenir qui nourrit son homme. Mais pour faire des profits dans le secteur, il faut être patient et passionné », nous dit Zeregbé Yacé, technicien en pisciculture, rencontré à la station piscicole de Koubi, dans la région du Bélier. Sur le plan de la production, les volumes nationaux de produits halieutiques sont passés de 55 864 tonnes en 2011 à 94 553 tonnes en 2024. Malgré cette progression, le poisson demeure l'une des principales denrées importées. En 2023, la demande nationale avoisinait 730 000 tonnes, alors que la production locale ne couvrait que moins de 15 % des besoins. (Source : CICG)

Société ☰



NOUVEAU CHÂTEAU D'EAU DE GALÉBRÉ : UNE RÉPONSE À LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE POUR LES POPULATIONS

« Après tant d'années d'attente, l'eau est là. Nous sommes désormais comblés. Fini le stress des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau », témoignent des habitants de Galébré (Département de Gagnoa). Inauguré le 12 décembre 2025, le nouveau château d'eau de Galébré est une infrastructure sociale majeure destinée à améliorer l'accès à l'eau potable. L'ouvrage hydraulique comprend un réservoir de 150 m³, 03 forages capables de produire 30 m³ d'eau par heure pour la desserte de la population locale. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Projet "Eau Pour Tous" dont l'objectif est d'impacter positivement le quotidien des populations en améliorant leur santé et en créant des opportunités de développement local. D'un coût estimé à plus d'un milliard de FCFA, cet ouvrage de qualité desservira 35 000 habitants sur le long terme, leur assurant durablement la disponibilité d'une eau potable. (Source : CICG)

LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES : LE GOUVERNEMENT RENFORCE LA RÉPRESSION POUR UNE MEILLEURE PROTECTION

Les nuisances sonores constituent l'une des principales plaintes enregistrées par le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité. En Côte d'Ivoire, la loi fixe les seuils de tolérance de ces bruits de voisinage au-delà desquels tout contrevenant s'expose à des mesures de répression. « Le bruit excessif nuit à notre santé et à notre bien-être collectif. Respectons le droit de chacun à un environnement sonore paisible ». Le ministère de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité multiplie les campagnes pour lutter contre les nuisances sonores. Pour veiller au bon respect de ces dispositions et assurer un cadre de vie sain et agréable aux populations, le gouvernement a créé la Brigade de salubrité urbaine (BSU) qui deviendra par la suite la Brigade de l'assainissement et de la salubrité (BAS). Cette brigade lutte contre les eaux usées, les nuisances sonores, les dépôts d'ordures, l'urine et la défécation à l'air libre.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci officiel



+225 07 87 36 36 36



Centre d'appel
du Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous leuez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC !

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.

www.gouv.ci 

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable



CICG